

Statut d'emploi : Remplacement durée indéterminée (40 h / semaine)
Période d'affichage : 14 juillet au 4 août 2022
Date d'entrée en fonction : Dès que possible

Exigences et compétences requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques policières ;
- Être diplômé de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) ou satisfaire aux normes d'équivalence établies par règlement de l'ENPQ ;
- Détenir 5 ans d'expérience à titre d'enquêteur ;
- Détenir une qualification comme enquêteur reconnu par l'ENPQ ;
- Ne pas avoir été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit, d'un acte ou d'une omission que le Code criminel (Lois révisées du Canada (1985), chapitre C-46) décrit comme une infraction, ni d'une des infractions visées à l'article 183 de ce Code, créées par l'une des lois qui y sont énumérées ;
- Être disponible à travailler sur un horaire variable (principalement jour et soir) ;
- Faire preuve d'éthique, de rigueur, d'autonomie et de discrétion ;
- Détenir un permis de conduire valide classe 4A ;
- Posséder une excellente connaissance du français à l'orale et bonne connaissance de l'usage de l'anglais.

Conditions d'emploi

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective de la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Mercier.

Processus de sélection

- Entrevue
- Enquête de réputation

CONCOURS : DOT2022-028-POL

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae, une lettre de présentation ainsi les attestations de formation de l'ENPQ avant **4 août 2022** en spécifiant le numéro du concours dans l'objet.

Courriel : emploi@ville.mercier.qc.ca

La Ville de Mercier est une ville dans la municipalité régionale de comté de Roussillon au Québec, située dans la région administrative de la Montérégie, qui se trouve au bord du lac Saint-Louis.

Elle accueille de plus en plus de jeunes familles qui adoptent la Ville de Mercier pour sa qualité de vie. Elle dessert, à ce jour, près de 14 675 citoyens.

Avec de nouvelles constructions chaque année, la Ville de Mercier évolue tranquillement en songeant à l'avenir, en se souvenant du passé, mais surtout, en se souciant du présent et de la qualité de vie de ses familles.

Vivre au cœur d'un grand jardin !

MISSION

Offrir des services de proximité de la plus haute qualité en tenant compte de la volonté et de la capacité de payer des citoyens de la Mercier.

VALEURS

- Intégrité et transparence
- Rigueur
- Collaboration
- Respect

DEVISE

La Ville de Mercier a fait sienne la devise « **POUR RÉGLER UN PROBLÈME, IL FAUT ÊTRE EN MODE SOLUTION !** » en cohérence avec sa mission, avec les notions de ville innovatrice, de modèle d'efficacité, de résilience, de performance et de proactivité incluses dans sa vision, de même qu'avec la valeur de collaboration. Cette devise inspire l'attitude de tous les membres de la municipalité.

Description sommaire de l'emploi

Vous souhaitez occuper un poste au sein d'une équipe multitâche au **cœur** du service aux **citoyens** ?

Joignez-vous à la Ville de Mercier et contribuez au succès de notre mission citoyenne !

Sous l'autorité immédiate du directeur adjoint – enquêtes et soutien opérationnel, et en conformité avec les directives organisationnelles, vous serez responsable de rechercher les auteurs de délits commis sur le territoire de la Ville et de les traduire en justice ; d'assurer la poursuite des enquêtes, d'effectuer des entrevues et des interrogatoires ; procéder à des arrestations ; témoigner devant les tribunaux et coordonner certaines opérations policières.

Responsabilités professionnelles

Dans le cadre de vos fonctions, vous serez appelé à :

- Prendre connaissance des événements d'intérêt survenus depuis son dernier quart de travail, en se rapportant, au début de chaque quart de travail, au sergent de relève et ainsi valider si ses services sont requis ;
- Planifier son travail de la journée ;
- Informer le directeur adjoint, au besoin, sur les questions relatives aux enquêtes qu'il effectue et rendre compte de ses activités ;
- Effectuer les enquêtes qui lui sont confiées en établissant un premier contact avec les victimes ou les plaignants et en les informant qu'il sera l'enquêteur au dossier et, par le fait même, la personne-ressource ; valider s'il y a des faits nouveaux depuis la prise de la plainte.
- Effectuer des recherches et prendre toutes les mesures nécessaires pour établir formellement les faits, identifier les infractions et les suspects.
- Utiliser les données de l'analyse opérationnelle de la criminalité pour rationaliser ses recherches.
- Utiliser de façon optimale les différentes banques de données du Centre renseignements policier du Québec (CRPQ), du Module d'informations policières (MIP) ou du Système automatisé de renseignements criminels (SARC) afin de vérifier les personnes reliées à un dossier d'enquête.
- Produire des affidavits et demandes d'autorisations judiciaires requises dans son dossier et consulter, au besoin, un procureur de la poursuite criminelle et pénale.
- Enquêter, en collaboration avec le technicien en identité judiciaire, lorsque requis, sur les scènes de crime, à la recherche d'indices pouvant mener à l'identification d'un suspect.
- Se conformer aux directives du SPVDM relativement à la prise de possession, à la conservation et à la disposition des pièces à conviction et des objets saisis ou trouvés.
- Effectuer des entrevues de témoins, plaignants ou victimes selon les techniques inculquées par l'ÉNPQ et selon les règles et politiques en la matière en utilisant la salle vidéo, lorsque la situation l'exige.
- Assurer la collaboration et la protection des témoins durant l'enquête.
- Par le biais du directeur adjoint, procéder aux demandes de support nécessaires à la bonne conduite d'une enquête impliquant un crime spécialisé, telles que la cybercriminalité, l'équipe cynophile ou de plongée sous-marine, l'unité de filature et de surveillance.
- Procéder à des interrogatoires de suspects selon les techniques inculquées par l'ÉNPQ et selon les règles et politiques en la matière et utiliser la salle vidéo lorsque la situation l'exige.
- Reproduire fidèlement, dans ses rapports d'enquêtes, les informations recueillies et les soumettre dans les délais prescrits, selon la procédure établie.
- Faire toujours une dernière démarche auprès des plaignants ou victimes avant de clore un dossier d'enquête ; faire part à l'agent patrouilleur des résultats de toute opération qui a été rendue possible grâce à ses interventions ou ses informations.
- Procéder à la demande d'alimentation de données pertinentes et d'intérêt dans le Système automatisé alimentation du SARC, par l'entremise de la préposée à l'accueil et à l'information policière.
- Rédiger, le cas échéant, le cahier du Système d'analyse des liens de la violence associée aux crimes (SALVAC) et s'assurer qu'il est transmis dans les délais prescrits.
- S'assurer que les témoins seront présents à la Cour le jour de l'enquête préliminaire, du procès et lors de toute autre procédure judiciaire où leur présence est requise.
- Prendre la conduite de certaines opérations requérant la participation de policiers des autres divisions, après entente avec le sergent de relève ; organiser les interventions requises selon la nature des délits et effectuer l'interrogatoire de prévenus.
- Se tenir au courant des développements récents, des événements d'intérêt policier, des lois et règlements régissant son domaine d'intervention ; formuler les recommandations appropriées susceptibles d'améliorer l'efficacité et l'efficience dans la prestation de service à la population ;
- Se familiariser avec la criminalité du territoire de la Ville de façon à être plus efficace dans la conduite de ses enquêtes et pour pouvoir mieux informer les policiers.
- Favoriser l'esprit d'équipe, l'initiative, le développement positif du climat organisationnel.
- Renseigner et conseiller les policiers sur la façon d'accomplir leurs tâches en lien avec le travail d'enquête criminelle, telles que la façon de préparer des affidavits d'autorisations judiciaires, de conduire un interrogatoire, d'enquêter une scène de crime ou pour effectuer des recherches au niveau du renseignement.
- Donner, en tout temps, l'exemple d'une conduite qui inspire le respect et le professionnalisme.
- Instituer et entretenir, dans le cadre des mandats reçus, toutes les relations utiles avec les citoyens et les organismes extérieurs compétents.
- Maintenir d'excellentes relations avec le personnel de la Division surveillance du territoire, ses collègues du SPVDM et des autres corps policiers pour l'obtention de renseignements utiles et l'échange d'informations.
- Entretenir des relations harmonieuses et professionnelles avec les officiers de l'administration de la justice, notamment le bureau du substitut du Procureur général ; soumettre ses dossiers selon la procédure établie et témoigner lorsque requis devant les tribunaux.
- Sur demande, participer à des comités et à des campagnes d'information pouvant réclamer sa compétence.
- Effectuer les enquêtes d'habilitation sécuritaire concernant les candidats faisant partie du processus d'embauche de policiers au sein du SPVDM, les employés de la Ville devant travailler au SPVDM et les employés sous-traitants devant œuvrer à l'intérieur des locaux du poste de police.
- Utiliser adéquatement les équipements mis à sa disposition ; signaler à la secrétaire de la Direction de la police les déficiences techniques et les besoins en matière d'approvisionnement et d'entretien.
- Exécuter les tâches qui lui sont confiées lors de situations d'urgence ou spéciales.
- Effectuer toute autre tâche connexe nécessitée par ses fonctions ou requise par la Direction du SPVDM.

Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes considérées pour une entrevue.

Également, nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.